

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 36

Artikel: Lorsque nous étions au temps des cerises... : (à Suzon)
Autor: Mérine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213285>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dâi corps d'attaque et, po sè tsouyi, l'ant fondâ onna sociètâ que l'ant batchâ l'*ariculture*. N'è jamé su porquie. Noutron régent, que lé on tot bon po recordâ noutrè mousse, m'a bin coudhî esplichâ celi nom, m'â l'è rein comprâ. M'a de que lè sociètâ prègnant lè non que volhiant, que l'â a dâi sociètâ de djuviâ que s'appelant la *Foudroyante*, la *Perce-orolhie*, la *Cassette*, l'*Assordolhière*, lou *Tounerro*, eh bin ! celiâ sociètâ l'a dècidâ de sè bâtsi l'*Aviculture*. Sant organisâ que dâi serpeint. Mimameint l'ant on journat, on papâ se vo z'amâ mî, et iô sè dit on mouf d'affère po lè dzenelhie. Justameint l'autr'hi l'ant met su celiâ folhie onna ricetta po fère afère dou z'âo per dzo âi dzenelhie. La vo dio por cein que l'è trovâte bouna. A-te que la quemet l'è lièsse.

Recette pour que les poules fassent deux œufs par jour.

Prenez une poule. A midi, quand elle a fini de faire l'œuf de la matinée, donnez-y un ver-ratson d'eau de cerises de l'année. Si c'est dimanche, donnez-y en deux. La poule devient toute soûle. Mettez-la coucher. Elle s'endort. Quand elle se réveille, elle croit que puisqu'elle a dormi c'est le lendemain matin. Alors elle se dépêche de refaire de nouveau un œuf neuf. Et vous en avez deux. MARC A LOUIS.

En convoyant des Rapatriés français. — C'est le titre d'une petite brochure que M. Armand Lapie, libraire, dédiée à la population lausannoise, en témoignage de reconnaissance de ce qu'elle a fait et fait encore pour les internés et rapatriés français.

M. Lapie, qui est Français, nous donne un récit, dont la sobriété atteste et accentue la sincérité, de deux voyages qu'il a faits dans son pays, à titre de commissaire de convois de rapatriés.

C'est avec un intérêt croissant et une émotion vraie qu'on suit l'exode de ces infortunés à travers l'Allemagne, inflexible, la Suisse pitoyable et secourable, la France, enfin, leur patrie, accueillante et maternelle.

Une reproduction du bas relief de Mme Gross-Fulpius : « Ceux qui passèrent », et du poème de Max Eehsliu : « Le train des Réfugiés », ajoutent à l'attrait de cette brochure. — Elle se vend 60 centimes au profit de la « Goutte de lait » de Lausanne.

CHOSSES DE CHEZ NOUS

Le « sain-ner ».

La guerre a remis en honneur de vieilles coutumes en train de disparaître.

Chez nous, lisons-nous dans le *Progrès*, de Châteauneuf-d'Ex, bien des personnes ont recommencé cette année à fabriquer une confiture pareille à la cougnarde, mais qui est particulière à notre pays. C'est le *jus de cerises* ou *sain-ner*. Nous laissons aux savants le soin de discuter l'étymologie de ce mot. Il est très probablement formé comme *saindoux* des deux adjectifs *sain* et *noir*. Les cerises sont pressées jusqu'à ce qu'elles aient donné tout leur jus et même leur pulpe ; il ne reste que la pelure et le noyau. Ce jus est ensuite cuit ; quand il bout on laisse cuire pendant plusieurs heures. Le *sain-ner* est alors noir et brillant, surtout si l'on a eu soin de mettre dans la chaudière un bon morceau de lard. Il se conserve pendant des années et s'améliore en vieillissant. Il se forme alors au-dessus du pot une couche épaisse de sucre.

Grande journée, autrefois, que celle où l'on cuisait le *sain-ner* ! Les cerises — les petites cerises que notre pays fournissait en abondance et qui ne semblent avoir que le noyau — étaient apportées à la cuisine. On les *échauffait* un peu pour pouvoir les serrer plus facilement. L'opération de serrer était réservée aux hommes. On se servait d'un sac. Dans toutes les cuisines, il y avait au plafond une vis où l'on fixait le sac, et au moyen d'un bâton formant palanche, on serrait, on serrait... Le jus cuisait ensuite, à petits bouillons, dans un de ces *pots de métal* ou un chaudron de cuivre, comme toute maison en possédait. Toute la

famille assistait au grand œuvre. Les enfants faisaient consciencieusement leur office de *letze potze* ; la ménagère rangeait le bois sur le foyer, pour que le *sain-ner* cuise lentement et sans à coups. De temps en temps, elle faisait l'essai pour voir s'il était assez cuit : une goutte versée sur une assiette ne devait pas s'étaler mais former le *tsaletet*. Quand tout était fini, le *sain-ner* versé dans les pots, le feu couvert de cendres, la nuit était bien avancée. On mangeait le morceau de lard et l'on allait se coucher.

Lecteur, si par malheur vous ignorez le *sain-ner*, faites-vous inviter à goûter un dimanche soir dans une de nos vieilles familles du pays, une de celles où l'on a gardé les traditions des anciens. On vous offrira des pommes de terre bouillies et du *sain-ner*... Vous vous lécherez les doigts et vous trouverez que la guerre a du bon, puisqu'elle vous vaut pareil régal.

P. d'A.

A bébé. — M. Y., dont la naïveté est connue, en sa qualité d'ami intime de la maison, est admis à la toilette de bébé, qui a six mois, et dont la petite tête rose est parsemée de quelques rares rudiments de mèches blondes.

— Tous mes compliments, madame, dit-il à la mamâ. Voilà un enfant superbe. Et précoce, donc ! Il est déjà presque aussi chauve que son papa !

Les trains pour la France. — MM. J. Véron, Grauer et Cie, à Genève, agence principale de la Compagnie internationale des wagons-lits vient de publier un horaire des trains au départ de Genève (Cornavin) à destination de la France. Cet horaire comble une lacune, car il n'existait pas, en ce moment, de publication donnant des renseignements précis pour les voyages en France.

UN PEU D'ÉTYMOLOGIE

Pour les purs, tout est pur.

Vo m'excusérai bin se parlo dè caïon
Mâ n'â pa po vo deré qué vo z'ein ité ion !

QUELLE est l'origine du mot *caïon* ? J'ai risqué souvent la méningite à rechercher la racine de ce mot patois et j'ai fini par où j'aurais dû commencer. Je me suis adressé à des philologues aussi érudits que complaisants : MM. Cornu, ancien professeur à Prague, et Bertoni, de l'Université de Fribourg. Et ce que je pensais très compliqué, m'a été révélé très simple :

Caïon viendrait du verbe *cayî*, fienter, qui se dit des oiseaux et de certains petits animaux (mouches, puces, etc). Ce mot s'est donc restreint à la gent avicole et aux insectes, comme *muer* et *pondre* qui ne se disent plus que de certains animaux, signifiaient au moyen-âge : *changer* et *déposer*.

On dit donc *ca-ye* de poule, de pigeon, etc. Ces mots seraient formés du verbe latin *cacare*, en français : *ch...*, *caq...*, et en patois *cadè*. Au point de vue phonétique et étymologique, *ca* (latin) devrait faire *tca* (patois), comme *caballus* a fait *tseuau*, mais cette exception peut s'appuyer d'exemples.

Et voilà ! vous connaissez maintenant l'étymologie (probable) du mot *caïon*. Vous voyez que c'était très simple... mâ, mâ failli lou savai.

MÉRINE.

La preuve. — Non ! répond nettement B... à un camarade, venu pour lui emprunter des livres. C'est un principe chez moi de ne prêter de livres à personne.

— Pourquoi ?

— Parce qu'on ne les rend jamais.

Et, pour rendre sa démonstration plus irrésistible, il ajoute, en montrant les 3000 volumes de sa bibliothèque :

— Tenez, comme preuve, tout ça, c'est des livres qu'on m'a prêtés.

LE FIL D'OR

Messieurs les rédacteurs.

Vous avez bien fait de rappeler, dans votre numéro du 1^{er} courant, la mémoire du commissionnaire Bornand, fort connu des postiers, qui appréciaient les qualités de cœur de ce citoyen. Il y a souvent chez les humbles des noblesses de sentiment que de petits écarts de boisson ne devraient pas faire méconnaître.

Le logis inconfortable, le célibat, le milieu dans lequel on a été élevé, le besoin de sociabilité, font souvent que l'estaminet est le refuge de l'isolé. Comme Vaudois et comme démocrate, nous déplorons l'alcoolisme, cela va sans dire ; mais il y a souvent des circonstances atténuantes et nous avons aussi notre part de responsabilité.

Voici ce que je puis vous dire à l'égard de Bornand, en complément de votre article.

Il regrettait vivement ses écarts, lorsqu'il s'était oublié, et sentait le besoin d'un ami qui le refît sur la pente fatale. Il le trouva dans un chef du bureau postal de la gare, M. Dd-Ls Rochat, qui voulut bien gérer ses petites économies. Il put ainsi réaliser une assez jolie somme. Au bout d'un certain temps, M. Rochat s'aperçut que, sans qu'il y eût des écarts de la part de Bornand, celui-ci venait souvent réclamer des fonds. Inquiet, il s'enquit confidentiellement de la cause de ces prélèvements. Il apprit alors que Bornand secourait discrètement, depuis quelques mois, la famille d'un camarade, qui, gravement malade à l'hôpital, avait dû laisser les siens dans un complet dénuement.

Voilà le « fil d'or » que nous trouvons souvent chez des méconnus.

Comme devancier de Bornand, au coin de la maison de M. C.-A. Bugnon, banquier, il y avait un commissionnaire nommé Fontannaz, aussi généreux que son successeur et que l'on nommait Fontannaz le *communiste*. Cela dit tout.

X.

Clair et net. — M. X. sermonne son fils :

— Sache, mon cher enfant, que la précision et l'exactitude sont deux grandes vertus dans la vie. Imite, dans sa ponctualité, le soleil, qui se lève à la pointe du jour et qui se couche toujours quand vient la nuit ; jamais avant, jamais après !

La livraison de septembre 1917 de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE et REVUE SUISSE contient les articles suivants :

E. Chuard, conseiller national. Lettre à la rédaction. — Babouc : Zadig et les tourteaux. Conte oriental. — H. de Varigny : Comment finissent les formes organiques. — Henry Tardent : Le rôle de l'Australie dans la guerre actuelle. (Seconde partie). — André Langie : De la cryptographie. (Seconde partie). — M. Aubert : Les éléments primordiaux de l'industrie. Charbon et fer. (Troisième et dernière partie). — H. C. Andersen : A Odensee. Un chapitre tiré de son autobiographie. (Seconde et dernière partie). — Roger Darcy : La guerre et les tendances actuelles du théâtre. — E. Deriaz : Le règne de Nicolas II. — Chroniques italiennes (Francesco Chiesa) ; anglaises (H.-C. O'Neill) ; américaines (G. N. Tricoche) ; suisses allemandes (Antoine Guillard) ; scientifiques (Henry de Varigny) ; politiques (Ed. Rossier). — Table des matières du tome LXXXVII. — Revue des livres.

La BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE paraît au commencement de chaque mois par livraisons de 200 pages.

LORSQUE NOUS ÉTIIONS

AU TEMPS DES CERISES...

(à Suzon)

LORSQUE nous étions au temps des cerises
Exquises,

J'eus ma cart' de sucre, selon l'arrêté

De la préfecture :

Je vais donc pouvoir, fair' ma confiture,

« Non, dit l'épicière, faudra repasser. »

Lorsque fut passé le temps des cerises
Exquises,
Je reçus encor un nouveau papier,
Pour la confiture.
Juste, en mon enclos, la prune était mûre...
« Je n'ai pas de sucre ! » hurla l'épiciier.

* * *

Quatre mois après le temps des cerises
Exquises,
Je fus honoré d'un carton timbré :
Pour les confitures,
Les pommiers alors, penchaient leurs ramures,
Sous le lourd fardeau de leurs fruits dorés.

* * *

Enfin vint l'hiver, si loin des cerises
Exquises :
« J'ai le sucre, enfin », me dit l'épiciier,
Pour la confiture.
Le gouvernement, par sage mesure,
Avait supprimé le précieux papier !

* * *

L'épiciier me dit : faute de cerises
Exquises :
« Si tu n'a plus de fruits dans ta maison,
Il reste ta poire !...
Parmi mes clients, tu peux bien m'en croire,
Cette espèce-là pullule à foison. »

* * *

MORALITÉ :

S'il est, hélas court, le temps des cerises
Exquises,
La poire est un fruit de toute saison,
Suzon !

(Plagié du *Nouvelliste Valaisan*.)

(Communiqué par notre collaborateur Mérine).

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

Les Traditions valaisannes

PAR MAURICE GABBUD

(Tous droits de reproduction réservés).

VI

La vénération de la Vierge et des saints est en grand honneur dans un pays catholique comme le Valais. A part les *patrons* des paroisses et des hameaux, un culte populaire et traditionnel général, quasi national, est voué à divers personnages canonisés par l'Eglise et qui ont dû jouer un rôle manifeste dans les annales historiques et légendaires de notre République.

Tel est le cas, par exemple, pour St-Maurice, St-Théodule et St-Bernard de Menthon. En 302 — ou d'après quelques historiens en 286 de notre ère — au temps où le Valais était courbé sous le despotisme de l'empereur romain Dioclétien, toute la légion thébaine qui avait Maurice pour chef, ainsi appelée parce qu'elle avait été recrutée dans la Thébaïde en Egypte et campant près de l'antique Agaune où le Valais s'ouvre en gorge, refusa de rendre les honneurs aux dieux du paganisme, la religion officielle de l'époque, parce que ses hommes étaient des chrétiens. On la fit décimer d'abord puis voyant que ce commencement d'exécution n'avait pas d'effet, les farouches tortionnaires firent massacrer, sans faire grâce à personne, les 6000 hommes qui composaient la légion. Sur le champ du carnage s'éleva plus tard la célèbre abbaye de St-Maurice du nom du chef de la courageuse troupe. St-Maurice est devenu le premier patron du Valais et son nom est toujours en grande vénération au sein des populations pieuses de nos montagnes.

* * *

Savez-vous pourquoi le coq chante si vite le matin ? Ecoutez la légende de Saint-Théodule le premier évêque de Sion ! (au IV^e s.).

Une grande cloche avait été fondue à Rome pour sa cathédrale. Le prêtre s'y rendit, mais il

était singulièrement dans l'embarras pour le transport de cette masse d'airain à son lieu de destination. En quête d'une bonne affaire, messire Satan vint offrir ses bons offices. Il s'engageait à porter rapidement l'évêque et sa cloche dans la ville épiscopale à la condition que s'il arrivait à Sion avant le chant du coq, l'âme de Théodule lui appartiendrait pour l'éternité. Marché conclu, l'évêque avait accepté sans trop d'hésitation, sceptique à l'endroit d'une si grande vitesse du coursier infernal. Mais le diable ne perdit point son temps et la satisfaction de l'évêque se changea vite en une grandissante angoisse. L'aube était encore lointaine que Satan et son fardeau, aviateur étrange, avait survolé les plaines de l'Italie et franchi les hautes murailles des Alpes. Déjà les collines de Sion et ses clochers apparaissaient distinctement et le démon accélérât sa course. Alors St-Théodule s'écria éperdu dans une inspiration providentielle :

« Coq chante, que tu chantes, où jamais tu ne chantes ! »

A l'instant, ô prodige, de toutes les basses-cours du chef-lieu, s'éleva une immense clameur :

Coquerico, coquerico !

Le prêtre était sauvé. Mais Satan, perdant son pari au moment même où il croyait sa proie assurée, laissa choir le fardeau au pied des murs de Sion et se sauva au plus profond des enfers où il enrage encore de dépit !

* * *

L'histoire légendaire de Bernard de Menthon, noble d'origine savoyarde qui vivait au X^e siècle et qui était archidiacre d'Aoste, est très connue et très populaire, dans le Bas-Valais tout aussi bien qu'en Savoie et dans le val d'Aoste. La tradition lui attribue des exploits miraculeux au Mont-Joux qu'il purgea, à la tête d'une petite troupe d'hommes résolus, des bandits sarrasins — c'était à l'époque où les invasions des barbares, des Sarrasins et des Huns, désolaient le Valais — qui infestaient la contrée et rançonnaient les voyageurs de ce col célèbre qui fut désormais appelé le Grand-St-Bernard, quand le héros des Alpes, Bernard de Menthon y eut renversé le temple de Jupiter et élevé cet hospice et ce couvent du Grand-St-Bernard qui jouit encore après dix siècles d'une renommée mondiale. Invoqué fréquemment, le fameux fondateur du monastère est devenu, surtout dans le peuple, un saint protecteur du bétail. Dans certains villages de nos vallées pastorales, on peut voir son image collée sur les portes des maisons et surtout des étables. Des accidents et pertes de bestiaux, survenus telle année sur un de nos alpages furent communément attribués au fait d'avoir transgressé l'habitude de ne point effectuer la montée à l'alpage, le jour de la fête du saint (15 juin). Dans la suite on prit garde de ne point manquer à cette tradition pieuse.

Du reste, dans une contrée où l'élevage des bestiaux revêt une importance telle que dans notre canton, les saints protecteurs du bétail ne sont pas rares. Citons pour mémoire St-Guérin, qui remplit cet office dans une vaste région franco-suisse, en particulier dans l'extrême Bas-Valais limitrophe de vos vallées de la Haute-Savoie, dans l'une desquelles se trouve l'abbaye de St-Jean-d'Aulph fondée par ce saint au 12^{me} siècle. On l'invoque surtout contre les épizooties qui dépeuplent les troupeaux et également pour arrêter les ravages des épidémies et autres maladies humaines.

L'intercession de St-Grat, populaire notamment au val d'Aoste, serait efficace pour la guérison des dartres et des ulcères. En maints lieux de dévotion, notamment à l'ermitage de la Vierge, à Longeborgne (près Sion) à la Saint-Symphorien de Fully (22 août), à Vollèges le jour de la St-Loup (29 juillet), on expose des ex-voto en bois, en carton ou en cire, pour toutes les maladies qui affligent les humains.

Au temps jadis, lorsque les terribles épidémies de peste endeuillaient toutes les familles du pays, y semant la consternation et parfois de déplorables superstitions, on avait recours à l'intercession de St-Sébastien. A St-Maurice et dans d'autres localités on plaça sous son vocable des confréries pieuses datant de cette époque. La chapelle de St-Sébastien élevée sur une éminence du val de Nendaz n'aurait pas d'autre origine.

Un mémorable personnage de l'histoire suisse *Nicolas de Flue* qui nous évita la guerre civile en 1481, est en grande vénération dans le Haut-Valais. Le rôle de ce héros pacifique aurait trouvé à se déployer en 1916 aussi.

Au val de Bagnes, le 5 février, jour de Ste-Agathe, les paysannes apportent à l'église pour les y faire bénir, toutes sortes d'objets du ménage ou de l'économie domestique : du foin, du pain, du sel, du fil, etc. Plus d'une légende locale rapporte que des *diablats*, les mauvais génies qui peuplent les ténèbres de la montagne, menaçaient quelque berger solitaire ou égaré de le précipiter dans un abîme, mais ils ne le pouvaient, l'homme dont ils voulaient faire une victime étant tout *croisé*, c'est-à-dire ayant ses habits cousus de fil béni à la Ste-Agathe.

Mais pour ne pas nous appartenir en propre, sans doute, le plus caractéristique de nos saints populaires est bien St-Martin, dont les nombreux démêlés avec le diable en personne, à qui le rusé compère joua plus d'une fois des tours singuliers et comiques, sont un de nos thèmes légendaires les plus connus. Messire Satan fut surtout bien attrapé quand après la chute des feuilles dans l'arrière automne il vint réclamer au saint les troupeaux commis à sa garde et qu'il s'était engagé à rendre dès qu'il n'y aurait plus un arbre vert. Et Martin de lui montrer triomphalement le sapin.

L'âne de St-Martin joue aussi son bon rôle dans toutes ces légendes. On trouve la trace de son sabot dans nos sentiers rocailleux et on dit quelque part que *l'été de la Saint-Martin* avait été fait tout exprès pour permettre à son patron de fener le foin nécessaire à l'hivernage de sa monture.

Dans la forêt, jadis vierge, de la légende valaisanne, les braconniers du siècle, sabrant à grands coups, en ont fait de profondes éclaircies, la menaçant même d'une destruction complète qui serait sans doute déjà une réalité sans l'intervention de la littérature. En effet, les divers recueils de contes et légendes du Valais romand et alémanique qui ont été publiés au siècle passé et en celui que nous vivons, en français et en allemand, ont eu une action conservatrice dans le domaine des traditions nationales. A de rares exceptions près, ce qui n'a pas été recueilli est tombé dans l'oubli profond où s'en sont allées et s'en vont tant de charmantes choses du vieux temps.

(A suivre.)

Un moyen. — En ces temps troublés que nous traversons, faites-vous des économies ?

— Certainement, nous achetons tout à crédit.

La crise. — Quand son mari lui refuse de l'argent, Madame a l'habitude de se trouver mal.

Le mari appelle cela des « crises monétaires. »

Au restaurant. — Un client restauré et chaud règle l'addition :

— Garçon j'ai une tête de veau.

— Parfaitement, monsieur.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS